

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 février 2010

DEUXIEME ANNIVERSAIRE DU PLAN ALZHEIMER : REUNION DE BILAN A L'ELYSEE

Arlette Meyrieux, présidente de l'association France Alzheimer, a représenté les personnes malades et leurs familles devant le Président de la République. A l'issue de cette réunion, elle regrette vivement les retards pris par les mesures visant à améliorer le quotidien des personnes malades et de leurs aidants.

Arlette Meyrieux rappelle que le Plan Alzheimer 2008-2012 était entré en 2009, dans sa phase opérationnelle. « *Le Plan Alzheimer est nécessaire* » a-t-elle déclaré « *mais les familles restent dans l'urgence* ». Elle a exprimé sa satisfaction au regard de la mise en œuvre des actions de formation des aidants familiaux par les associations France Alzheimer. Les retours unanimes des participants démontrent que cette formation apporte un réel soutien aux personnes malades et aux familles.

Toutefois, la réalisation des autres mesures dédiées aux personnes malades et à leurs aidants a pris du retard. Les familles tardent ainsi à voir les effets du Plan sur leur quotidien. L'offre en solutions de répit est notamment insuffisante pour répondre aux besoins. Les plateformes de répit pourraient constituer une solution adaptée mais elles doivent sortir de la phase expérimentale. De même, le suivi sanitaire des aidants familiaux tarde à se mettre en place alors même qu'il permettrait de prévenir des cas d'épuisement.

Arlette Meyrieux partage l'inquiétude du Président de la République au regard des retards pris dans la formation des professionnels du soin spécialisés dans la maladie d'Alzheimer. « *Cette mesure est essentielle car elle conditionne à la fois l'amélioration de la prise en soin en établissement et le déploiement des équipes à domicile. France Alzheimer demande depuis des années que l'ensemble des personnel intervenants auprès des personnes malades reçoive une formation spécifique* » a-t-elle précisé.

Les mesures prévues pour les établissements accueillant des personnes malades lui semblent également inadaptées au regard des besoins. France Alzheimer rappelle son attachement à l'élaboration d'un plan de soins personnalisé dans l'ensemble des établissements assorti d'une création effective de nouvelles places d'hébergement.

France Alzheimer a exprimé devant Florence Lustman, chargée du Plan Alzheimer, son souhait de voir instituer des comités régionaux de suivi du Plan. Ces derniers permettraient en effet de s'assurer, au plus près du terrain, que les engagements soient bien respectés.

L'Union nationale des associations France Alzheimer

France Alzheimer est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer. Elle soutient les personnes malades et leurs familles, informe l'opinion et les pouvoirs publics, contribue à la recherche et forme ceux qui accompagnent les personnes malades qu'il s'agisse des aidants familiaux, des bénévoles ou des professionnels. Elle a attribué près d'un million d'euros à la recherche en 2008.

Présente dans toute la France à travers ses 106 associations départementales et ses 200 antennes locales, elle compte près de 16 000 adhérents et 150 000 donateurs.

Pour plus de renseignements sur la maladie et son accompagnement, sur les actions de France Alzheimer ou des associations départementales, consultez notre site internet : www.francealzheimer.org. Pour joindre une association du réseau France Alzheimer, composez le 0 811 112 112 (coût d'un appel local). Vous serez mis en relation avec l'association la plus proche.

Pour plus de renseignements sur la maladie et son accompagnement, sur les actions de France Alzheimer ou sur les associations départementales, cliquez sur la carte de France qui figure en page d'accueil de notre site internet : www.francealzheimer.org

Contact presse :

Service Communication
Association France Alzheimer
21 boulevard Montmartre
75002 Paris
Tél : 01 42 97 99 87
e-mail: presse@francealzheimer.org
Site internet: www.francealzheimer.org